

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réouverture de toutes les écoles de l'agglomération le 22 juin

Suite à l'allocution du Président de la République le 14 juin et au nouveau protocole sanitaire transmis par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse le 17 juin, les écoles de l'agglomération seront de nouveau ouvertes à tous les élèves à compter du lundi 22 juin. Les conditions d'accueil seront les suivantes :

#### Temps scolaire

- Les directeurs de chaque école vont informer les familles sur les conditions de cette reprise qui s'opérera sur le rythme de 4 jours par semaine (pas d'école le mercredi matin).
- Les services communautaires continueront à assurer la sécurité sanitaire en procédant au nettoyage des écoles dans le strict respect du nouveau protocole sanitaire.

#### Accueil périscolaire

- L'accueil périscolaire sera assuré de 7h30 jusqu'au début de la classe et de la fin de la classe à 18h30 ainsi que pendant la pause méridienne.
- Les TAP sont annulés jusqu'à la fin de l'année scolaire. La facturation de l'accueil périscolaire débutera donc directement après le temps scolaire.
- Les enfants des différentes classes pourront être brassés pendant les temps périscolaires.
- Les parents souhaitant entrer dans l'enceinte de l'accueil périscolaire devront porter un masque.

#### Restauration scolaire

- À compter du 25 juin, la Cuisine centrale servira de nouveau des repas chauds aux enfants de toutes les écoles, dans le respect du nouveau protocole sanitaire.

#### Accueil extrascolaire

- Les accueils en centres de loisirs les mercredis après-midi restent fermés.
- Une enquête a été lancée pour estimer le besoin des familles pour les vacances d'été. Mont de Marsan Agglo communiquera très prochainement sur l'offre proposée et les modalités d'inscriptions.